



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes - Les diplômés universitaires de la promotion 2012 sont encouragés à faire part de leurs expériences dans un sondage

Le 29 septembre 2014

Fredericton (N.-B.) La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) lance aujourd'hui un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes ayant obtenu un baccalauréat en 2012. L'objectif est de recueillir des renseignements sur leur expérience de l'université, le financement de leurs études, y compris les prêts et leur remboursement, les mouvements de migration et la poursuite d'études supérieures.

Les résultats de ce sondage permettront aux gouvernements, aux universités, aux associations d'étudiants et aux diplômés eux-mêmes de comprendre les différents parcours et les facteurs clés qui influent sur la transition entre la formation et la vie professionnelle ou mènent à la poursuite d'études plus poussées. Cette information pourra aussi contribuer à l'amélioration des politiques et des programmes destinés à aider les étudiants et les diplômés.

Les diplômés pourront être contactés par courriel, message texte ou téléphone au cours des prochaines semaines.

« Si quelqu'un communique avec vous dans le cadre de ce projet, je vous encourage vivement à répondre au sondage. En nous faisant part de vos expériences et de votre parcours après l'obtention de votre diplôme, vous nous aiderez à mieux saisir la situation dans sa globalité. Nous comprendrons mieux les défis et les réussites que connaissent les diplômés ainsi que les principaux facteurs qui jouent un rôle dans leur transition, a déclaré la directrice générale de la CESPM, Mireille Duguay. Cette information aidera les gouvernements et les universités à améliorer les programmes et les politiques qui touchent directement les étudiants et les diplômés. »

Afin d'encourager la participation, les diplômés qui répondent au sondage seront inscrits à un tirage de 10 prix d'une valeur de 500 \$ chacun.

Le sondage sera mené par Advanis, Inc. pour la CESPM et se déroulera en français et en anglais. L'échantillon cible est de 2 500 personnes sur une population d'environ 11 000 personnes ayant obtenu un baccalauréat en 2012. Les réponses des diplômés seront traitées de façon strictement confidentielle.

Le projet, financé par les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, est rendu possible

grâce à la collaboration des universités des Maritimes participantes.
Pour en savoir plus sur le sondage, consulter www.mphec.ca.

La CESPM prévoit publier un rapport sur les conclusions en 2015.

-30-

Renseignements pour les médias

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Courriel : cespm@cespm.ca

À L'ATTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes lance aujourd'hui un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012.

L'objectif est de recueillir des renseignements sur leur expérience de l'université, le financement des études, y compris les prêts et leur remboursement, les mouvements de migration et la poursuite d'études supérieures.

Nous encourageons vivement les diplômés à participer au sondage s'ils sont contactés.

L'information obtenue aidera les gouvernements et les universités à améliorer les programmes et les politiques qui touchent directement les étudiants et les diplômés.

Financé par les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, le projet est rendu possible grâce à la collaboration des universités participantes des Maritimes.